



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 octobre 2007

Dénomination d'une voie sur Le Mans : Rue Marcelle et Bernard DEVILLIERS

Direction du Développement Urbain - Voirie - circulation-éclairage public -

Rapporteur(s) M. Claude PICAULT

La Municipalité a décidé de rendre hommage à Marcelle et Bernard DEVILLIERS, deux grandes figures de la résistance sarthoise.

Née à Paris le 25 mars 1915, Marcelle fut élevée au Mans par ses grands-parents suite au décès de ses parents. En 1933, jeune militante, elle participe au Comité Antifasciste International.

Né au Mans le 7 octobre 1920, Bernard devient pupille de la nation en 1934. En 1940, engagé volontaire, il est emprisonné. En 1942, réformé pour raisons médicales, il rentre au Mans et rencontre, à l'usine Bollée, Marcelle.

Par patriotisme, Marcelle et Bernard entrent dans la résistance. Ensemble ils composent et diffusent des tracts de propagande antinazie. Sous le surnom de "Gaby" elle est aussi agent de liaison. Responsable régional de l'Armée Secrète, Bernard héberge et cache des résistants. Marcelle et Bernard DEVILLIERS sont arrêtés au Mans le 21 janvier 1944.

Déportée vers Ravensbrück où elle rencontre deux institutrices sarthoises : Suzanne Busson et Berthe Polpré, puis vers Zwodau, Marcelle est libérée par les américains le 7 mai 1945. Cette combattante des premiers jours est nommée officier de la Légion d'Honneur en 1964.

Alors que cinq de ses camarades de cachot sont fusillés, Bernard est déporté le 17 juin 1944 vers le camp de Natzwiller-Struthof puis vers le camp de Dachau. Il rentrera au Mans, gravement malade en 1945. Ce patriote reçoit la Croix de Guerre avec étoile d'argent en 1946 et est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 1957, puis Officier de la Légion d'Honneur en 1996.

Aussi, je vous propose, mes chers collègues :

- de dénommer une voie nouvelle du Vallon de Robin des Bois :
Rue Marcelle et Bernard DEVILLIERS
Résistants – Déportés
Marcelle 1915 – 2007
Bernard 1920 – 2003

- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires et signer tous les documents relatifs à cette opération.

Pièce jointe : 1 plan

Adopte

Document(s) annexe(s)
Affiché le 29 octobre 2007
Pour extrait conforme le 29 octobre 2007



Par délégation
et pour le Directeur Général empêché
l'Agent du Service des Assemblées

Délibération exécutoire le 30/10/2007